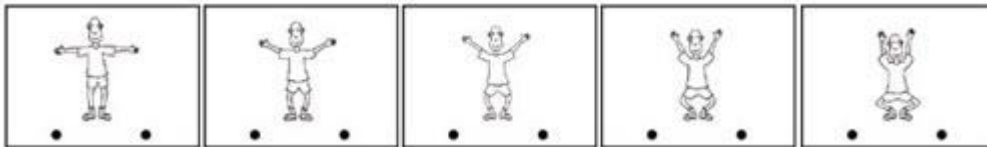


Le dessin animé

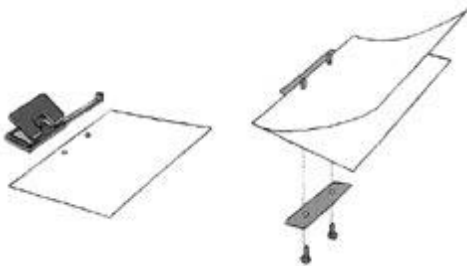
Source : <http://www.lesnuitsmaquiques.fr/dossier-pedagogique.html>

Le principe du dessin animé est de décomposer chaque mouvement en plusieurs dessins.



Exemple de décomposition d'un mouvement

Animer, c'est modifier un dessin en fonction du précédent. Il faut donc utiliser un repère pour ajuster les dessins entre eux, et mettre en œuvre une méthode pour voir plusieurs dessins par superposition. Pour réaliser ces dessins, l'animateur travaille donc sur une table lumineuse et utilise des feuilles de papier blanc, perforées et placée sur une barre à tenons (ou réglette).



Barre à tenons et feuilles de papier blanc

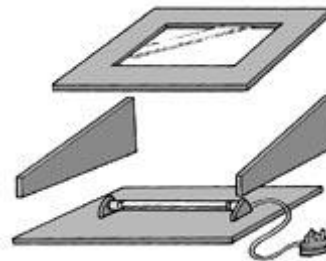


Table lumineuse

Par transparence, il décalque les parties du personnage qui restent fixes et modifie légèrement celles qui doivent bouger. Le rythme du mouvement ainsi créé (rapide, lent, fixe) est donc régi par le décalage existant entre chaque dessin ainsi que par leur nombre d'images prises de ces dessin (durée d'exposition). Voilà pourquoi il faut numéroter tous les dessins et inscrire leur ordre de passage et leur durée d'exposition sur un tableau appelé feuille d'exposition ou feuille de tournage.

Avant, les dessins étaient reportés sur des feuilles de plastique transparentes (les celluloses) et peints à la main avec une gouache spéciale. Ensuite on les plaçait sur un décor (grâce à la barre à tenons) et on les filmait image par image lors du tournage, en utilisant un banc-titre.

Voir page suivante.

